

GRANDES CULTURES

Campagne 2011-2012 – Bulletin n°23 – 09/05/2012

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Limousin, par la FREDON, les Chambres d'Agriculture, NATEA Agriculture, la Vie en Vert, l'EPELFA de Limoges les Vaseix.

Bulletin disponible sur <http://www.limousin.synagri.com/> (Nos publications > Bulletins de Santé du Végétal), sur <http://draaf.limousin.agriculture.gouv.fr/> et sur <http://www.fredon-limousin.fr/>

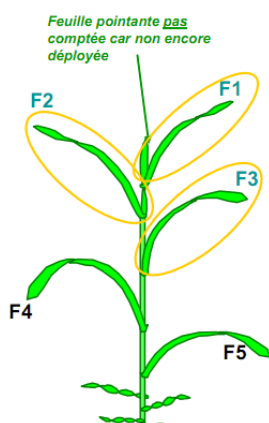
Abonnement gratuit sur simple demande à accueil@limousin.chambagri.fr

CEREALES A PAILLE

28 parcelles ont fait l'objet d'une notation (13 Blés tendres d'hiver, 9 Orges d'hiver, 6 Triticales).

BLE TENDRE D'HIVER

Stade phénologique : de « 2 noeuds » à « Dernière Feuille Etalée ».



Rappel : est comptabilisée comme F1, la dernière feuille complètement déployée en partant du bas .

Commune parcelle	Dépt	Date semis	Variété	Stade
St Léger Bridereix	23	14-oct	Chevalier	DFP
St Germain beaupré	23	17-oct	Hausmann	DFP
Glénic	23	23-oct	Soissons	DFE
Viersat	23	31-oct	Chevalier	2 noeuds
St Hilaire Bonneval	87	15-oct	Chevalier	<i>Non observée</i>
Nexon	87	14-oct	Apache	DFE
Breuilaufa	87	11-oct	Sweet	DFE
Panazol	87	14-oct	Apache	DFE
Flavignac	87	17-oct	Chevalier	DFP
Flavignac	87	25-oct	Apache	DFP
Limoges	87	25-oct	Soissons	<i>Non observée</i>
Berneuil	87	26-oct	Apache	DFE
Limoges	87	31-oct	Atlass	DFP
Eyburie	19	31-oct	Apache	2 noeuds
St Mexant	19	28-oct	Atlass	2 noeuds

Septoriose :

Aucune des 3 situations encore au stade 2 noeuds n'a dépassé les seuils de nuisibilité. La maladie reste cantonnée sur la F3 du moment (F5 définitive).

Pour les 5 parcelles au stade DFP (dernière feuille pointante), 40% des F3 d'Hausmann sur la parcelle de Saint Germain beaupré -23 sont nécrosées. Sur les autres parcelles, les F3 restent globalement saines.

Pour les 5 parcelles ayant atteint le stade DFE « dernière feuille étalée » (stade clef pour la gestion de la lutte contre la septoriose), 2 Apaches (Berneuil et Nexon -87) et un Soissons (Glénic) voient 20% de leur F4 définitive présentant des taches.

Bulletin de Santé du Végétal Limousin – Grandes Cultures N°22–02/05/2012- Page 1 sur 5

REPRODUCTION INTEGRALE DE CE BULLETIN AUTORISÉE - Reproduction partielle autorisée avec la mention « Extrait du Bulletin de Santé du Végétal Grandes cultures Limousin 2011-2012 N°22, consultable sous <http://www.limousin.synagri.com/> »

DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Monsieur Joël SOURSAC
Président Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin
Boulevard des Arcades
87 060 LIMOGES CEDEX
accueil@limousin.chambagri.fr
05 55 10 37 90

REFERENTS FILIERES ET REDACTEURS DU BULLETIN :

Céréales à paille
Philippe PENICHOU
FREDON Limousin

pppenichou.fredon@gmail.com
05 55 04 64 54

Colza - Maïs
Valérie LACORRE
Chambre Départementale
d'Agriculture de la Haute-Vienne

valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr
05 87 50 40 00

En résumé, 4 des 13 blés notés cette semaine atteignent ou dépassent les seuils de nuisibilité.

Seuil de nuisibilité :

au stade 2 nœuds :

- variétés sensibles : si plus de 20% des feuilles F2 du moment (F4 définitives) présentent des nécroses de septoriose.
- variétés plus résistantes : remonter la fréquence de présence à 50%. (voir le tableau des sensibilités/résistances variétales dans le Bulletin N°16 du 20/03/2012, disponible sous <http://www.limousin.synagri.com/> (Nos publications > Bulletins de Santé du Végétal).

au stade DFP (Dernière Feuille Pointante) :

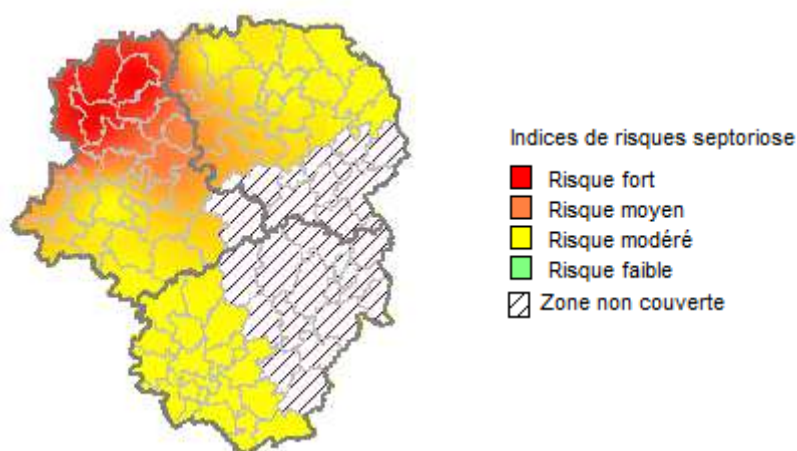
- variétés sensibles : si plus de 20% des feuilles F3 du moment (F4 définitives) présentent des nécroses de septoriose.
- variétés moins sensibles : si plus de 50% des feuilles F3 présentent des symptômes.

au stade DFE (Dernière Feuille Etalée) et plus :

- variétés sensibles : si plus de 20% des feuilles F4 définitives présentent des nécroses de septoriose.
- variétés moins sensibles : si plus de 50% des feuilles F4 définitives présentent des symptômes.

Evaluation du risque :

Le risque calculé par le modèle Presept est évidemment en progression. Les conditions météorologiques actuelles sont propices au développement de la septoriose.



Risque actuel pour un semis du 21/10

Continuer à bien surveiller la maladie aux alentours du stade DFE notamment sur variétés sensibles. Au champ, la pression relevée sur notre réseau demeure cependant assez faible (70% des situations sous les seuils de nuisibilité).

Rouille brune : La maladie est en progression, elle est notée sur 4 parcelles en Creuse dont 2 ont atteint le seuil de nuisibilité : 5% des F3 à Viersat et 25% des F2 à St Germain Beaupré. Hors-réseau elle est aussi signalée sur variétés Papageno et Ludwig.

Seuil de nuisibilité : Il est atteint dès la présence de pustules sur l'une des 3 premières feuilles au stade 2 nœuds. *Sensibilités/résistances variétales* : Voir le Bulletin N°20 du 17/04/2012 accessible sous <http://www.limousin.synagri.com/> (Nos publications > Bulletins de Santé du Végétal).

Rouille Jaune : des foyers sont signalés sur variété Papageno sur le secteur de Limoges (2 parcelles).

Oïdium : ce phénomène est également en progression. La présence de pustules est relevée sur 5 sites dont 2 (Limoges et Breuilaufa) ont 40% et 20% des F3 malades.

Seuil de nuisibilité au stade 1 nœud :

- sur variétés sensibles : si plus de 20% des F1 ou F2 ou F3 présentent des symptômes.
- sur variétés moins sensibles : remonter la fréquence de présence à 50%.

Pour connaître la sensibilité de votre variété, reportez-vous au schéma présenté dans le bulletin N°14 du 06/03/2012, accessible sous <http://www.limousin.synagri.com/> (Nos publications > Bulletins de Santé du Végétal)

Rhizoctone : Les symptômes de cette maladie secondaire du pied sont maintenant bien visibles. Ils sont signalés sur 7 parcelles dont 3 supérieurs à 20% (Breuilaufa, Berneuil et Flavignac).

👉 ORGE D'HIVER

Stade phénologique : de « Eclatement de la gaine » à « Fin-épiaison »

Commune parcelle	Dépt	Date semis	Variété	Stade
Nexon	87	8-oct	Himalaya	Début-épiaison
Breuilaufa	87	09-oct	Tatoo	Début-épiaison
Flavignac	87	12-oct	Platine	<i>Non observée</i>
Berneuil	87	14-oct	Ketos	Mi-épiaison
Flavignac	87	18-oct	Platine	Début-épiaison
Limoges	87	18-oct	Orjoie	Mi-épiaison
Verneuil S/Vienne	87	21-oct	Platine	Fin-épiaison
Arnac la poste	87	22-oct	Platine	<i>Non observée</i>
Mézières S/Issoire	87	28-oct	Orjoie	Début-épiaison
Donzenac	19	15-oct	Laverda	<i>Non observée</i>
Gouzon	23	24-oct	Himalaya	Début-épiaison
Roches	23	29-oct	Orjoie	Eclatement de la gaine

Helminthosporiose : Elle est notée sur 7 des 9 parcelles visitées cette semaine et est visible jusque sur F1 et F2 dans plus de 50% des cas. Elle est donc en progression, situation normale au regard des conditions actuelles.

Estimation du risque :

Les sorties de taches devraient être toujours nombreuses avec les hausses de température.

Oïdium : Assez stable, la maladie est toujours visible sur F2 sur 4 parcelles (Limoges, Mézières S/Issoire, Verneuil S/Vienne et Flavignac).

Rhynchosporiose : Présence anecdotique sur une parcelle variété Orjoie à Mézières S/Issoire.

Rouille naine : notée sur les F2 de 2 parcelles (Limoges et Mézières sur Issoire).

Taches Brunes : Déjà signalé la semaine dernière, ce phénomène de fin de cycle tend à s'amplifier.

👉 TRITICALE

Stade phénologique : de « 2 nœuds » à « Fin-épiaison »

Commune de la parcelle	Dépt	Date semis	Variété	Stade
Dun le Palestel	23	21-oct	Tribeca	DFE
St Sulpice le Gueretois	23	29-oct	Kéréon	Gonflement
Roches	23	16-oct	Vuka	Gonflement
St Julien aux bois	19	17-oct	Constant	2 nœuds
Montagnac	19	17-oct	Collegial	<i>Non observée</i>
St Germain les vergnes	19	27-oct	Tribeca	Gonflement
Verneuil S/Vienne	87	21-oct	Trimmer	Fin-épiaison
Oradour s/glane	87	28-oct	Rotego	<i>Non observée</i>
Aixe S/ vienne	87	10-nov	Trimmer	Gonflement

Oïdium : Toujours présent sur les F2 et F3 des Trimmer et Tribeca à Verneuil S/vienne et Dun le Palestel. Apparition cette semaine sur un Trimmer à Aixe s/vienne. En sont indemnes : Kéréon, Vuka et Constant.

Septoriose : Elle est notée sur les étages foliaires du bas sur 4 des 6 triticales ayant fait l'objet d'une notation cette semaine. La pression est faible.

Rouille jaune : présence signalée hors-réseau sur essai (Variété sous numéro) en limite Charente et Haute-Vienne.

COLZA (dernier bulletin pour cette campagne de culture)

9 parcelles de notre réseau ont fait l'objet de notations sur les 7 derniers jours : cf. tableau ci-après.

Stade phénologique :

44% des parcelles observées sont au stade G3 (les 10 premières siliques ont une longueur comprise supérieure à 4 cm)

Les autres parcelles sont au stade :

- G1 (chute des premiers pétales, les 10 premières siliques longueur < à 2 cm) : parcelle de St Junien Les Combes (87)
- G2 (les 10 premières siliques ont une longueur comprise entre 2 et 4 cm) : parcelle de Parsac, St Léger Bridereix (23)
- G4 (les 10 premières siliques sont bosselées : parcelle de Breuilaufa et Limoges (87).

Dé p.	Parcelle	Semis	Stade	Relevés de la cuvette jaune				Relevés plantes			
				baris	charançon de la tige du colza	charançon des siliques	mélégèthe	Intensité : Nombre de mélégèthes par plante	Fréquence :% plantes touchées cylindrosporiose	Fréquence :% plantes touchées alternaria	Fréquence :% plantes touchées pseudocercosporia
87	Nexon	03-sept	G3	0	0	1	0				
87	St Junien les Combes	07-sept	G1	1	0	0	0	2			
87	Limoges	30-août	G4	0	0	6	2				
87	Breuilaufa	03-sept	G4	0	0	3	15		5	5	5
87	Les Billanges	29-août	G3	0	0	0	0				
87	Brigueil	05-sept		Parcelle non observée							
23	Parsac AL	28-août	G2	0	0	0	4				
23	Parsac AV	29-août		Parcelle non observée							
23	Viersat	06-sept	G3	0	0	33	53	0.7	55		
23	St Leger Bridereix	10-sept	G2	0	0	10	17	2			
19	Naves	06-sept	G3	0	0	0	0				

Charançons des siliques :

Observations du réseau : des charançons des siliques dans les cuvettes ont été comptés sur les parcelles Breuilaufa, Limoges, Nexon (87), St Léger Bridereix et Viersat (23).

Données de modélisation : L'outil PROPLANT a signalé le démarrage des vols à hauteur de 55 % (selon données Châteauroux, Poitiers).

Période de risque : du stade G2 (10 premières siliques ont une longueur comprise entre 2 et 4 cm) jusqu'au stade G4 (10 premières siliques bosselées).

Seuil de nuisibilité : 1 charançon pour 2 plantes, en moyenne.

Attention : le comptage se fait sur une moyenne de plantes consécutives (4 fois 5 plantes par exemple). Elle doit donc se faire sur des lots de plantes consécutives prises au hasard.

Évaluation du risque : **Poursuivez** les observations sur vos parcelles car nous sommes aux stades les plus sensibles même si les conditions climatiques sont moyennement favorables.

Cylindrosporiose :

Sur feuilles supérieures : symptômes de type brûlure, entourée de pustules blancs

Sur tige : taches allongées, beige à brun clair, centre des taches d'aspect liégeux avec des fendillements transversaux

Observations du réseau : il a été observé de la cylindrosporiose sur les plantes à une fréquence de 5 % à Breuilaufa-87, 55 % sur la parcelle de Viersat-23.

Alternaria :

Description des symptômes : sur feuilles petites taches noires (3 à 5 mm) au contour irrégulier qui s'arrondissent en larges plages noires

Sur tiges : taches noires allongées avec souvent taches plus claires au centre

Sur siliques : taches rondes et bien délimitées, noire intense

Observations du réseau : il a été observé de l'alternaria les plantes à une fréquence de 5 % à Breuilaufa-87.

Pseudocercospora :

Description des symptômes : sur feuilles petites taches brunes qui deviennent blanches de 5 à 15 mm bordées d'une marge plus sombre.

Sur tiges : taches allongées avec le centre blanc à beige

Sur siliques : petites taches brun foncé à contour plutôt diffus

Observations du réseau : il a été observé de la pseudocercospora sur les plantes à une fréquence de 5 % à Breuilaufa-87.

Ce bulletin constitue le dernier pour cette campagne de culture de colza

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles

1. Dans les situations proches de la floraison, sur colza, en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) .
2. Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles**. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit mentionnées sur l'emballage du produit.
5. **Afin d'assurer la pollinisation**, de nombreuses ruches sont en place dans les parcelles de multiplication de semences. Limiter la dérive lors des traitements. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**.

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « Les abeilles butinent » et la note nationale BSV « Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les ! » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiologie des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Maïs

Les semis n'ont toujours pas débutés, excepté pour quelques parcelles qui ont été semées début avril. Pour les parcelles levées, attention aux attaques de limaces sur des plantes non poussantes.

Sur certaines parcelles, où le maïs n'est pas levé, bien les surveiller les limaces et vérifier l'état des graines. Les fontes de semis risquent être importantes (sol humide et faibles températures).

INFORMATION REGLEMENTAIRE : Obligation d'installation de déflecteurs sur tous les semoirs de maïs monograine pneumatique à distribution par dépression, à partir du 1er janvier 2011

Afin de limiter les émissions de poussières issues de semences enrobées, l'arrêté ministériel du 13 avril 2010 modifie la réglementation sur les conditions d'enrobage et d'utilisation des semences traitées par des produits phytopharmaceutiques en imposant l'installation d'un déflecteur sur les semoirs à maïs de type monograine pneumatique à distribution par dépression. Le déflecteur doit être installé à la sortie de la tuyère du semoir de façon à diriger le flux d'air vers le sol, et à une hauteur recommandée comprise entre 20 et 30 cm du sol.

Cette disposition qui s'appliquait pour les semences enrobées avec un produit insecticide, a été étendue **à l'ensemble des semences de maïs enrobées, quelle que soit la fonction du produit phytopharmaceutique d'enrobage, à compter du 1er janvier 2011**.

En outre cet arrêté impose des précautions afin d'éviter l'entraînement de poussières d'une part, lors des manipulations des graines, et d'autre part, lors du semis proprement dit, quel que soit le type de semoir. Dans le cas où l'on utilise un semoir monograine pneumatique à distribution par dépression, le semis ne peut se faire que si la force du vent est inférieure ou égale à 3 sur l'échelle de Beaufort (19 km/h) au niveau du sol.

**PROCHAIN BULLETIN :
15 MAI 2012**



Action pilotée par le Ministère de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

N.B. : Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin dégage toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques.